



## 2<sup>ème</sup> manche de Championnat de Martinique de Voile Légère Annexe aux instructions de course

<p><u>Nom de l'épreuve</u> : 2<sup>ème</sup> manche de championnat de Martinique de Voilé Légère <u>Date</u> : 16 Décembre 2018 <u>Lieu</u> : Morne Cabri au Lamentin <u>Autorité Organisatrice</u> : Club Nautique le Neptune</p>
--

### **2 Emplacement du tableau officiel**

Les avis aux concurrents seront affichés au tableau officiel se trouvant devant le secrétariat du CNN.

### **3 Modification aux instructions de course**

Toute modification aux IC sera affichée avant 9h00 le jour où elle entrera en vigueur, sauf tout changement dans le programme des courses qui sera affiché avant 20h00 la veille du jour où il prendra effet.

### **4 Signaux faits à terre**

Les signaux faits à terre seront envoyés du mât situé face au préau du CNN.

#### **4.1** Quand le pavillon Y est envoyé à terre, la règle 40 s'applique à tout moment sur l'eau. Ceci modifie le préambule du chapitre 4. Il est rappelé qu'un équipement individuel de flottabilité correctement attaché est obligatoire pour toutes les classes.

## **5 Programme des courses**

Date : 16/12/2018 Heure du premier signal d'avertissement : 09h30

### Inscriptions :

Samedi 08/12/2018 : 08h00/17h00

Mercredi 12/12/2018 : 08h00/17h00

Samedi 15/12/2018 : 08h00/17h00

### **5.1 Définition des pavillons de classe**

Optimist : Pavillon Optimist

Laser: Pavillon Laser

Bic 293 OD et RCB : Pavillon vert

## **6 Définition de l'emplacement de la zone de course**

Cohé du Lamentin

## **7 Les parcours : Voir annexe 1 parcours**

Les bords du parcours ne seront pas modifiés après le signal préparatoire. Ceci modifie la règle 33.

## **8 Marques**

Les marques 1, 2, 3 sont des bouées cylindriques blanches.

### **8.1 Marques de départ et d'Arrivée**

Les marques de départ et d'arrivée sont des bouées frites jaunes.

## **9 Le départ**

**9.1** Les départs des courses seront donnés en application de la règle 26, avec le signal d'avertissement fait 5 minutes avant le signal de départ.

**9.2** La ligne de départ sera entre un mât arborant un pavillon orange sur le bateau comité et la marque de départ, elle sera située au milieu du parcours.

- 9.3** La ligne est obstacle pour tous les concurrents en course, non concernés par la procédure. Les concurrents qui ne sont pas en course sont priés de ne pas gêner les concurrents en procédure.
- 9.4** Un bateau qui ne prend pas le départ au plus tard 4 minutes après son signal de départ sera classé DNS sans instruction. Ceci modifie la règle A 4.

## **10 L'Arrivée**

La ligne d'arrivée sera entre un mat arborant un pavillon bleu sur le bateau comité et la marque d'arrivée.

## **11 Système de pénalités**

- 11.1** Les pénalités sont les suivantes : 720° pénalité à 2 tours
- 11.2** Pour la classe planche à voile, la règle 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

## **12 Temps limites et temps cible**

- 12.1** Le temps limites et les temps cibles pour toutes les classes sont les suivants :

<b>Classe</b>	<b>Temps limite</b>	<b>Temps limite pour la marque 1</b>	<b>Temps cible</b>
Optimist	1h15	15mn	45mn
Pav- laser	1h00	15 mn	45 mn

Si le premier bateau n'a pas passé la marque 1 dans le temps limite pour la marque 1 la course sera annulée.

Le manquement à satisfaire au temps cible ne pourra faire l'objet d'une réparation. Ceci modifie la règle 62.1(a).

- 12.2** Les bateaux manquant à finir dans un délai de 20 minutes après que le premier bateau ayant effectué le parcours ait fini, seront classés DNF sans instructions. Ceci modifie les règles 35, A4.

### **13 Réclamations et demandes de réparations**

**13.1** Les formulaires de réclamation sont disponibles au secrétariat du CNN. Les réclamations et demandes de réparation ou de réouverture doivent y être déposées dans un délai approprié.

**13.2** Pour toutes les classes le temps limite de réclamation est de 60 minutes après que le dernier bateau a fini la course du jour de sa classe ou que le comité de course a signalé qu'il n'y aurait plus de courses ce jour, selon lequel il est plus tardif.

### **14 Classement**

#### **14.1 Nombre de courses à valider pour constituer une série**

1 course doit être validée pour constituer une série.

#### **14.2 Courses retirées**

(a) Quand moins de 3 courses ont été validées le score du bateau dans la série sera le total de ses scores dans toutes les courses

(b) Quand 3 à 6 courses ont été validées, le score d'un bateau dans la série sera le total de ses scores dans toutes les courses en retirant son plus mauvais score.

### **15 Décharge de responsabilité**

Les concurrents participent à la régata entièrement à leurs propres risques (voir décision de courir). L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régata, aussi bien avant, pendant, qu'après la régata.

*Composition du corps arbitral*

*Président du comité de course : VATRAN Claude*

*Président du comité de réclamation : CRIQUET Jean-Michel*

**Annexe 1 des IC : Parcours**  
**Planche à voile-Laser-Optimist-**

**Toutes les marques sont à laisser à bâbord**

**Parcours Optimist : Départ-1-2-3-1-3- Arrivée**

**Parcours Laser/Planche à voile : Départ -1-2-3-1-2-3-1-3-Arrivée**

